



Je marche seul !

Telle semble être la nouvelle politique de l'encadrement local !

Alors que le déroulement des commissions de détachement était un exercice jusque là consensuel et que l'ensemble des participants adhérait unanimement au principe d'optimisation des carrières des contrôleurs, l'administration locale a décidé, mardi 6 juin 2017, de rompre avec cet usage.

Inventant un pseudo-principe de « poste à profil », valable uniquement pour la subdivision « contrôle », l'administration est passée en force, contre l'avis unanime des représentants des contrôleurs.

Les organisations syndicales ont toujours œuvré à ce que les détachements permettent l'optimisation de la carrière du plus grand nombre à Lyon. Nous ne cautionnons pas des décisions unilatérales et arbitraires. Les arguments présentés en commission ne nous ont pas convaincu et nous regrettons que l'administration fragilise un système qui a fait ses preuves jusqu'à présent.